

Bref aperçu sur la stratégie de l'Asdi pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement

L'Eau Pure



L'Eau Pure

L'eau est fondamentale pour toute forme de vie. Une eau saine et potable, ainsi qu'une bonne hygiène sont des conditions essentielles à notre survie, notre santé, notre dignité. L'approvisionnement en eau est crucial, autant pour la production alimentaire et le combat contre la pauvreté, que pour l'élevage du bétail et les productions vivrières. De même, une gestion vigilante de l'eau, approvisionnement comme utilisation, est essentielle pour la protection et la sauvegarde de l'environnement.

Les situations relevant de l'approvisionnement et des systèmes d'assainissement, du simple foyer jusqu'au niveau national, posent des défis complexes aux populations et aux autorités locales, nationales et régionales. Aussi est-il nécessaire qu'une large somme de connaissances et de compétence et d'importants moyens soient développés pour assurer la bonne marche des mécanismes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que la réalisation d'investissements viables. Il est important que tous ces investissements soient viables, autant d'un point de vue social, qu'environnemental, technique et institutionnel.

L'Asdi a mis en place une Stratégie détaillée pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement. L'Asdi contribue ainsi aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont l'un des volets, est de réduire de moitié pour l'an 2015 la population mon-

diale privée d'eau potable et de système assainissement de base. La responsabilité de cette tâche vitale incombe aux gouvernements nationaux. Cette stratégie présente également comment l'Asdi considère son rôle et ses principes de coopération, dès lors qu'il s'agit d'apporter à ses partenaires un soutien actif à leurs efforts pour accomplir les objectifs internationaux.

Le but de l'Asdi est avant tout d'améliorer les conditions de vie et les revenus des populations les plus démunies dans les pays signataires. L'Asdi pense aussi qu'une coopération pour l'approvisionnement en eau et son assainissement n'est efficace que lorsqu'elle s'articule sur quatre points principaux:

- ▶ Une amélioration de la santé
- ▶ Un renforcement de la démocratie
- ▶ Une viabilité environnementale
- ▶ Une amélioration des revenus et un développement économique

La protection de l'environnement est une question primordiale en Suède ; les différents projets d'aménagement pour l'approvisionnement en eau dans les pays d'Europe de l'Est initiés par l'Asdi ont apporté de multiples améliorations dans le domaine de l'environnement ; ceci pour le plus grand bénéfice des millions de gens qui vivent dans les régions bordant la Mer Baltique.





Amélioration de la santé

L'absence d'accès à une eau salubre et à l'assainissement est à l'origine de graves problèmes de santé qu'on peut regrouper en 3 catégories:

- Les maladies d'origine hydrique, comme la diarrhée, la dysenterie, le choléra et la typhoïde causées par l'absorption d'eaux de mauvaise qualité
- Les maladies d'origine hydrique, comme de nombreuses variations d'infections cutanées et des yeux, causées par l'usage externe d'une eau contaminée ou le manque d'accès à l'eau
- Les maladies à support hydrique, ou transmises par des vecteurs liés à l'eau, comme la malaria, la bilharziose, l'éléphantiasis ou d'autres, qui sont la cause de la cécité

La plupart de ces maladies sont causées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Les groupes les plus vulnérables étant les enfants, les sous-alimentés et les victimes du VIH/SIDA. Dans les régions où le taux de cas de VIH/SIDA est particulièrement élevé, il faut prendre également en considération l'impact et les conséquences de cette maladie sur toutes les activités.

Les expériences et les recherches ont montré qu'une meilleure qualité de l'eau et un meilleur système d'approvisionnement, n'ont à eux seuls que des conséquences limitées sur l'amélioration de la santé. Afin d'obtenir des résultats plus probants, il s'agit de combiner un aménagement de l'approvisionnement en eau avec un système d'assainissement puis, avec un programme d'hygiène. C'est pourquoi, l'Asdi apporte un soutien tout particulier à toute activité, qui saura proposer une solution intégrée de ces 3 facteurs; l'eau, l'assainissement et la promotion de l'hygiène. Toute initiative basée sur des méthodes et des technologies qui facilitent la protection de l'eau tout au long de son parcours, de la source à son utilisation est particulièrement encouragée.

Une viabilité du point de vue environnemental

L'utilisation de l'eau et les systèmes d'assainissement ont un impact et des effets très profonds sur l'environnement. Les effets négatifs qui menacent, à court et long terme, la santé des populations et ses capacités à assurer ses revenus sont;

- La pollution de l'eau qui est due à

une déficience du système d'assainissement.

- Le gaspillage de l'eau, qui peut être causé par un système inadéquat d'approvisionnement en eau ou par la dégradation des infrastructures
- La dégradation d'écosystèmes aquatiques et leur pollution, dues à l'impact des engrais agricoles, de rejets humains et industriels non traités.

Il est indispensable que soit adoptée une démarche holistique afin de relever les nombreux défis que posent l'approvisionnement en eau et l'assainissement. C'est dans ce cadre qu'il faut analyser les besoins en eau des utilisateurs actuels et futurs.

L'Asdi préconise:

- Des mesures et incitations qui tendent à encourager et à accroître une prise de conscience et une plus grande responsabilité envers les problèmes liés à l'environnement.
- La mise en place et le renforcement de cadres institutionnels qui réglementent, contrôlent et informent sur les pratiques nuisibles à l'environnement
- Un développement industriel qui soit conscient de l'environnement et

disposé à adapter sa production selon les normes environnementales

- Une meilleure technologie pour l'assainissement de l'eau
- La mise en place et l'application de nouvelles technologies appropriées, sur le plan social, économique et environnemental.

Parmi les exemples de techniques qui optimisent l'utilisation de l'eau et en limite le gaspillage, tout en combattant la pollution, on pourra citer: la détection des fuites d'eau dans les systèmes de distribution en milieu urbain, la récolte d'eau de pluie, une meilleure gestion de la demande d'eau, ainsi que la mise en place de systèmes d'assainissement écologiques. L'Asdi soutient et recommande particulièrement les méthodes de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE/IWRM). La Gire est une approche holistique de planification, développement et distribution des ressources en eaux, où les ressources humaines et matérielles sont mobilisées de manière coordonnée afin d'aboutir à une solution optimale et viable.

Accroissement du revenu et développement économique

L'amélioration des équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement génèrent aussi une amélioration de la santé pour la population et des conditions de vie plus dignes, dans un environnement plus sûr. Elle permet d'accroître les revenus, de créer de nouveaux emplois et contribue ainsi au développement économique. La croissance des activités économiques s'étend des projets touchant directement les ménages, comme la fabrication de savon, la vente de produits maraîchers, la construction de petites structures d'irrigation, jusqu'à l'essor d'activités industrielles liées à l'agriculture intensive ou à des ressources minières, sans oublier l'industrie touristique. Un potentiel économique réel peut naître du recyclage efficace des déchets et de l'assainissement des eaux usées. Ils peuvent donner lieu à l'émergence de marchés viables dans le traitement des vidanges, des eaux contaminées et des déchets secs, utilisés notamment comme engrais dans l'agriculture. Dans certaines régions,

l'activité de petits entrepreneurs privés: vendeurs d'eau, terrassiers, constructeurs de puits et de toilettes offrent des solutions raisonnables, qui satisfont à la demande de service. Ces entreprises sont également créatrices de revenus pour la population locale. L'eau et les installations assainissements qui desservent les écoles, les hôpitaux, les marchés ou autres infrastructures, ont des effets bénéfiques, profonds et durables sur la croissance et le développement économique.

Les financements et les mécanismes institutionnels qui assurent les investissements dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement se doivent de promouvoir l'utilisation efficace de ces ressources et de garantir leur viabilité. Par ailleurs, il ne faut point sous-estimer les aspects politiques et sociaux nés de la prestation des services. L'Asdi n'est pas défavorable à l'utilisation du marché pour la régulation de l'offre et la demande de services. Il importe cependant de trouver, dans chaque situation donnée, un équilibre entre les considérations politiques, sociales, environnementales et économiques.

L'Asdi soutient la mise en place de cadres régulateurs qui permettent de faire

appel tout aussi bien au secteur public qu'au secteur privé pour le financement de projets ou la prestation de services, sur la base de règles reconnues de bonne gouvernance économique. Cela suppose une mobilisation de l'épargne domestique et des prêts internationaux, accordés à des taux d'intérêt favorables afin de mener des investissements au bénéfice des populations pauvres; un co-financement des projets et des prestations de service issues des secteurs public comme privé; la mise en place de structures tarifaires incitant à des investissements, qui ne mettent pas en danger l'économie des consommateurs pauvres. L'Asdi insiste sur le fait que les effets à long terme de l'assistance humanitaire sur l'économie domestique des bénéficiaires et sa viabilité doivent être examinés, même lorsque l'aide est accordée afin de parer à une urgence, y compris dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Cette assistance ne doit pas uniquement être focalisée sur des besoins immédiats de survie.

Un renforcement de la démocratie

L'accès à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement reste inégalement reparté entre les pays et parfois même entre les différentes régions d'un même



Dialogue

Les priorités et les objectifs que l'ASDI identifie, à la suite d'une évaluation commune et d'un dialogue approfondi avec ses partenaires, déterminent le contenu et la nature du soutien qu'elle souhaite apporter. La Stratégie de l'ASDI pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement sera l'un des outils à utiliser à l'occasion d'un tel dialogue.



Accorder des subsides aux pauvres mais pas à l'eau

Près d'1,1 milliard de personnes dans les pays en voie de développement n'ont pas accès à une eau saine et potable et le manque d'eau va s'aggravant dans bon nombre de régions. Une grande quantité de l'eau potable dans le monde est subventionnée. Ces subventions n'atteignent le plus souvent pas leurs objectifs car cette eau sert plutôt aux riches ou aux classes moyennes des villes. D'où le principe proposé: accorder des subsides au pauvre mais pas à l'eau.

pays. Il existe des liens bien établis entre la pauvreté, les problèmes liés aux droits de propriété et aux droits à disposer des ressources naturelles. La pauvreté entraîne l'inadaptation et l'insuffisance de l'accès aux services de base; situation pouvant elle-même être aggravée en raison de l'inégalité entre les sexes ou l'absence de règles démocratiques.

L'eau et l'assainissement sont des biens publics. Ils constituent des services de base, mis à la disposition de chaque individu pour satisfaire ses besoins fondamentaux. Aussi est-il essentiel qu'une coopération s'établisse entre voisins et entités voisines dans ce domaine. Même dans les sociétés victimes de conflit, l'accès à l'eau et à l'assainissement constituent une plateforme de pourparlers pouvant permettre d'aboutir à une solution négociée concernant des problèmes communs. L'eau est une ressource naturelle limitée. Sans une gestion commune et concertée, il est évident que tout le monde y perd. Nous devons considérer les consommateurs en citoyens actifs, jouissant de tous leurs

droits et prérogatives d'une part, et conscients de leurs devoirs et responsabilités, d'autre part. La participation des consommateurs, hommes et femmes, à la gestion et à l'offre de services sur des bases démocratiques, est la condition sine qua non pour atteindre des résultats satisfaisants et viables sur les plans institutionnel, technique, environnemental et financier. Cette participation doit aussi avoir comme objectif d'atténuer la compétition et de résoudre les conflits entre les consommateurs et les investisseurs. En outre, tout en reconnaissant la position traditionnelle de la femme dans son rôle de ménagère et, à ce titre, particulièrement dépendante de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de la qualité de l'hygiène, l'Asdi soutient chaque initiative qui tend à faire évoluer les rôles traditionnels entre les sexes; l'Asdi encourage toute initiative qui incite à un changement des mentalités et redéfinit les rôles dans les relations homme-femme d'une manière plus complémentaire.

L'Asdi soutient les processus de participation dans lesquels sont directement impliqués les différentes couches de la population, pour toutes les questions relatives à l'eau et l'assainissement, avec une attention particulière pour les plus marginalisés dans la société. Afin de renforcer un tel comportement, l'Asdi soutient le développement de structures et de procédures d'organisation démocratiques, au sein même et entre les institutions concernées. L'Asdi encourage la décentralisation, jusqu'au plus bas niveau hiérarchique pertinent, des responsabilités administratives, financières et techniques, dans la gestion et les prestations de services relatives à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. L'Asdi s'engage à soutenir chaque effort de développement dans ces domaines.

Principes, priorités et méthodes d'approche

La Stratégie de l'Asdi pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement esquisse les bases du dialogue et de la coopération issus de principes fondamentaux, des priorités et des méthodes d'approche. Ces principes ont été éta-

blis afin de rendre plus viables les investissements pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Cette Stratégie concerne également l'utilisation industrielle de l'eau et son gaspillage.

Les principes

Forte de son expérience et de sa collaboration avec les nombreux partenaires qui, de loin ou de près, s'intéressent aux problèmes de l'eau, la Stratégie de l'Asdi s'articule sur des principes fondamentaux qui tendent à faciliter la coopération dans ce secteur. Ces principes sont par ailleurs en accord avec ceux reconnus sur le plan international.

Ci-dessous la liste des principes qui justifient une intervention de l'Asdi:

- ▶ Intégrer l'approvisionnement en eau, l'assainissement et le développement de l'hygiène aux investissements consentis touchant le développement rural, urbain ou les situations d'urgence
- ▶ Intégrer les stratégies et les activités relatives à l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la promotion pour l'hygiène qui tiennent compte des objectifs sociaux, économiques, spatiaux et environnementaux
- ▶ Associer les investissements pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'amélioration de l'hygiène, avec les stratégies, nationales et locales de lutte contre la pauvreté
- ▶ Augmenter la participation démocratique de tous les protagonistes, hommes et femmes, de la planification à la gestion, afin d'assurer un accès équitable à l'eau et à l'assainissement
- ▶ Développer et soutenir l'utilisation de nouvelles technologies, appropriées et viables sur le plan social, économique et environnemental.
- ▶ Soutenir et renforcer les cadres institutionnels dans le secteur public et privé

Secteurs prioritaires

L'Asdi a identifié cinq secteurs prioritaires qui méritent son soutien:

- ▶ L'approvisionnement en eau et en assainissement, ainsi que le développement de l'hygiène dans le milieu rural
- ▶ L'Approvisionnement en eau, en

assainissement et la promotion de l'hygiène en milieu urbain et dans les zones périurbaines; celles-ci étant le plus souvent constituées d'habitats précaires

- L'Approvisionnement en eau, en l'assainissement et la promotion de l'hygiène dans les situations d'urgence
- La prévention et la lutte contre le gaspillage de l'eau, dans le milieu urbain
- Une meilleure utilisation industrielle de l'eau, de la gestion des eaux industrielles usées et polluées

Méthodes d'approches

L'Asdi a étudié et défini une palette de méthodes afin de faciliter la coopération en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement et d'assurer ainsi des investissements appropriés et viables:

- Soutenir et renforcer une politique institutionnelle et environnementale qui préconise et favorise une approche intégrée de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement
- Soutenir tout effort qui vise à créer sur le plan institutionnel et individuel, et à tous les niveaux, des con-

ditions équitables d'accès aux ressources naturelles et à ses services, ainsi qu'à la santé et au développement social. Ces efforts devant répondre à des conditions de viabilité autant technique que financière, institutionnelle et environnementale.

- Associer les citoyens les plus marginalisés dans l'identification, l'élaboration et jusqu'à la mise en oeuvre des projets. Les impliquer, quant au contenu, la mise en service, l'accès, la gestion ainsi que dans les instruments de contrôle qui assurent la maintenance.

- Développer un mécanisme de financement et de recouvrement des coûts, pour que les investissements une fois consentis, génèrent des résultats satisfaisants et assurent la viabilité économique des projets en couvrant leur fonctionnement et leur entretien. Garantir également que leur accès soit à la portée du budget des plus démunis.

Pour en savoir plus, lire la Stratégie de l'Asdi/Sida pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (2004), www.sida.se

Conformément à la mission que lui ont confiée le Parlement et le Gouvernement suédois, l'Asdi lutte pour une diminution de la pauvreté dans le monde. Il est possible de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici l'an 2015, mais cela exige collaboration et persévérance. Chaque pays partenaire est responsable de son propre développement. L'Asdi fournit les ressources nécessaires et aide à développer le savoir-faire et les compétences. Ce travail de l'Asdi permet à la population pauvre d'améliorer leur qualité de vie. Cela fait du monde un meilleur endroit où il y fait bon vivre.



AGENCE SEUDOISE DE COOPERATION
INTERNATIONALE AU DEVELOPPEMENT

SE-105 25 Stockholm, Suède
Téléphone: +46-(0)8-698 50 00
Fax: +46-(0)8-698 56 15